BTS Notariat --> Notaire ?

Par **ClementLGE**, le **22/04/2018** à **21:45**

Bonjour, Bonsoir !

Je viens vers vous ce soir dans l'espoir que répondiez à mes interrogations.

Je suis actuellement en L2 Droit, et mon objectif professionnel et de devenir Notaire.

Cependant, le BTS Notariat m'intéresse de plus en plus, par rapport à l'expérience professionnelle qu'il apporte, chose apparemment importante pour obtenir un accès au Master Notariat.

Trouvant la faculté de droit trop généraliste au niveau des cours, j'aimerai me réorienter vers ce BTS pour enfin toucher du doigt des notions propres au métier que je convoite.

Pouvez-vous donc me dire, si, avec un chemin d'étude tel que le suivant : BTS --> License Pro --> DIMN --> Master 1 et 2 --> CFPN ou DSN / Il était possible de devenir Notaire ?

Merci !

Par **joaquin**, le **23/04/2018** à **07:20**

Bonjour,

Vous dites
[citation]Je suis actuellement en L2 Droit, et mon objectif professionnel et de devenir Notaire.

Cependant, le BTS Notariat m'intéresse de plus en plus, par rapport à l'expérience professionnelle qu'il apporte, chose apparemment importante pour obtenir un accès au Master Notariat.
[/citation]

Si votre objectif est de devenir notaire, je ne vois pas très bien ce que le BTS notariat peut vous apporter de plus (en matière d'expérience professionnelle, le stage dure 3 mois seulement et les stagiaires ne font toujours les travaux les plus intéressants). Si vous êtes déjà en L2, pourquoi perdre son temps à passer par un BTS, une licence pro, DIMN qui mènent tous à la profession de clerc de notaire et pas de notaire. Il vaut mieux je pense continuer en L3, puis master (notariat de préférence, mais tout autre master permet aussi

d'accéder à la profession de notaire).

Cordialement
JG

Par **ClementLGE**, le **23/04/2018** à **13:45**

Merci pour votre réponse,

Je souhaite m'orienter vers un BTS tout simplement parce que la Faculté ne me correspond pas, je n'arrive pas à m'intéresser à certaines matières sans aucun lien avec mon idée de métier, et cela se ressent sur mes notes. J'ai donc peur de louper mon année, et je sais très bien qu'un BTS Notariat m'apporterait des études portées sur des matières qui m'intéressent, qui me donneront envie de travailler et de réussir. Perdre mon temps ce n'est pas très important, je souhaite juste pouvoir me lever le matin en allant étudier des choses qui me plaisent, tout en pouvant au final exercer le métier qui me plait, voyez vous.

C'est plutôt l'accès au Master après une License Pro et le DIMN qui m'inquiète, je ne sais pas si c'est possible.

Merci encore,

Clément L.

Par **Olivier**, le **27/04/2018** à **07:50**

Bonjour,

Oui le cheminement que vous envisagez est possible mais ne remplacera jamais le bagage théorique et généraliste des études en Fac (même si c’est pas rigolo). Et puis vous serez diplômé plus vite et plus rapidement apte à être nommé ensuite. Compte tenu des évolutions de la profession le statut de notaire salarié va se généraliser et en conséquence il faudra être rapidement diplômé notaire...

Bref votre solution est peut être « sympa » puisqu’elle vous intéresse mais’parfois Fait souffrir pour être beau

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés